

# Crèches

## 1. Identification : Commune d'Aubange

Nom MA	Les Canetons	
Type accueil	Crèche	
Capacité d'accueil	25	Places
Nombre de jours d'accueil	5	Jours
Nombre d'emplois créés depuis le début du projet	5.2	ETP

### Inscriptions et présences

Années de naissance	
2009	-
2010	-
2011	-
2012	-
2013	11
2014	18
2015	13
2016	15

Nombre d'enfants présents au 01/01/2016	34
Nombre d'enfants entrés sur l'année 2016	24
Nombre d'enfants sortis au cours de l'année 2016	22
Nombre d'enfants porteurs de handicap	0
Nombre d'enfants dont au moins un parent a suivi une formation en 2016	1
Durée minimale d'accueil d'un enfant (en nombre de jours ou de demi-jours de présence)	1
Durée maximale d'accueil d'un enfant (en nombre de jours ou de demi-jours de présence)	188

Crèche 25 places dépendant d'une ASBL, ouverte du lundi au vendredi de 6h30 à 18h30. La crèche pratique l'accueil d'urgence et flexible.

- Objectif atteint : **vert**
- Objectif partiellement atteint : **orange**
- Objectif non atteint : **rouge**

	Raisons du choix :	Actions menées :	Public visé :	Ressources :	Résultats + « En quoi »	Facilitateurs :	Freins :	Changements inattendus :	Si c'était à refaire
<b>Objectif général</b>									
<b>Objectif spécifique 1</b>	Développer la place active de l'enfant	Les objectifs sont le fruit de réflexions, de formations qui poussent le personnel à aller plus loin dans leur fonctionnement	Enfants Personnel	Caméra et appareil photo Réunion d'équipe Formation Prise de notes ONE	Le personnel adhère au projet Matériel adéquat qui permet de revoir les observations	Personnel dynamique Matériel à disposition P.O. en soutien Soutien de l'ONE	Manque de personnel Aménagement de l'espace qui doit changer régulièrement	Engagement d'une psychopédagogue au sein de l'ASBL	
<b>Objectif spécifique 2</b>	Développer le partenariat avec les associations et collectivités locales	Participer à des activités organisées par la bibliothèque, le Centre Culturel, etc. Envisager des séances de lecture avec une personne extérieure (conteuse)	Enfants Personnel Parents	Personnel des associations locales Médecin de la consultation ONE P.O.	Accueil positif du personnel de la bibliothèque	Lieu proche du milieu d'accueil Possibilité de se rendre à pied	Manque de personnel Bibliothèque pas toujours ouverte les jours et heures qui nous arrangent		Modifier l'organisation de la journée pour pouvoir aller à la bibliothèque plus souvent

## Crèches

			Réfléchir à l'organisation d'une soirée annuelle autour d'un thème choisi par les parents et en partenariat avec les autres structures de l'ASBL							
<b>Mise en perspective</b>	<p><b>Équipe</b> : objectifs mis en place suite à une réflexion d'équipe</p> <p><b>Parents</b> : adhère à notre mode de fonctionnement</p> <p><b>Partenaire(s)</b> : ONE nous épaulent et nous soutiennent dans nos réflexions, la bibliothèque nous accueille volontiers, etc.</p> <p><b>P.O.</b> : nous soutiennent dans nos démarches</p>									
<b>Modifications au projet d'accueil</b>	Projet d'accueil en voie de modification suite à la réflexion et au renouvellement du plan qualité pour 3 ans : 2016-2019									
<b>Nouveaux objectifs-actions à envisager</b>	Accueil des stagiaires									

## Crèches

### 2. Identification : Commune de Chiny

Nom MA	Les Points Pinsons
Type accueil	Crèche
Capacité d'accueil	24 places
Nombre de jours d'accueil	5 jours
Nombre d'emplois créés depuis le début du projet	13 personnes 8TP03 1TP pour la E13 flexibilité horaire TP

#### Inscriptions et présences

Années de naissance	
2009	
2010	
2011	
2012	
2013	5
2014	14
2015	16
2016	6

Nombre d'enfants présents au 01/01/2016	27
Nombre d'enfants entrés sur l'année 2016	14
Nombre d'enfants sortis au cours de l'année 2016	14
Nombre d'enfants porteurs de handicap	0
Nombre d'enfants dont au moins un parent a suivi une formation en 2016	0
Durée min. d'accueil d'un enfant (en nombre de jours ou de demi-jours de présence)	6 effectifs
Durée max. d'accueil d'un enfant (en nombre de jours ou de demi-jours de présence)	173

La crèche accueille 24 enfants par jour, 5 jours par semaine, de 7h à 19heures.

- Objectif atteint : **vert**
- Objectif partiellement atteint : **orange**
- Objectif non atteint : **rouge**

	Raisons du choix :	Actions menées :	Public visé :	Ressources :	Résultats + « En quoi »	Facilitateurs :	Freins :	Changements inattendus :	Si c'était à refaire
<b>Objectif général</b>	Introduire de la <b>flexibilité</b> dans les heures d'accueil de la crèche.								
<b>Objectif spécifique 1</b>	<p>Accueillir des familles ayant besoin de plage horaire d'accueil de plus de 10 heures</p>	<p>Répondre au besoin de temps d'accueil des parents faisant de long trajets pour se rendre sur leur lieu de travail ou de formation.</p> <p>En effet, la zone géographique de notre structure est éloignée des grands centres « employeurs » ou proposant des centres de formation : grosses villes, Luxembourg, etc.</p> <p>Cela oblige souvent les familles à faire des déplacements importants rallongeant ainsi le temps de non disponibilité aux enfants.</p>	<p>1/Maintien du personnel supplémentaire engagé pour couvrir les 12 heures</p>	<p>Les familles travaillant loin de leur domicile</p> <p>-les familles en formation</p> <p>Le P.O</p> <p>Demandeurs d'emploi (puéricultrices)</p> <p>Direction</p>	<p>-Humaines</p> <p>-Financières</p> <p>Organisationnelles du MA</p>	<p>Accueil effectif de familles arrivant à 7h du matin et/ou repartant à 19h.</p> <p>Engagement financier effectif</p> <p>Engagement effectif, création d'emploi dans le MA</p> <p>Satisfaction de l'équipe vu rythme humain alors que difficultés ++ du métier.</p>	<p>- ressources nécessaires obtenues</p>	<p>Le remplacement des puéricultrices malades</p>	<p>Plutôt une question : Est-il souhaitable pour le bien-être global d'un jeune enfant en construction d'être accueilli en dehors de sa famille pendant plus de 10h ????</p>

## Crèches

			2/ Aménagement des horaires en fonction de cette donnée tout en respectant un temps de travail « humain » pour un accueil de qualité et un vécu positif au sein de l'équipe. (Ex : pas de journée de travail de plus de 9h sur place pauses incluses)		Temps à consacrer à l'organisation spécifique des horaires					
<b>Objectif spécifique 2</b>	Accueillir des familles en recherche d'emploi ou ayant des temps de travail partiels et /ou à horaires variables.	Pouvoir accueillir des enfants dont les parents ont des horaires variables parfois même donnée en année (ex : enseignants), mais aussi les personnes ayant des horaires variables de semaine en semaine ou de mois en mois.	1/ Mise en place d'une gestion précise et souple des plannings d'inscription  -----  2/ Accord au niveau du P.O de parfois bloquer un temps plein pour une famille demandant un 3/4 par exemple variable donnée  3/ Organiser l'accueil pouvant fluctuer dans le temps	Direction  ----- PO/Direction  ----- Direction Equipe	Matérielle Temporelle  ----- Organisation de temps de concertation PO/DIR  Temporelle pour communication aux familles du fonctionnement  Temps de réunions organisationnelles  Temps de paroles en cas de difficultés	Satisfaction de l'équipe vu rythme humain alors que difficultés++du métier  ----- Accordé  Mises en place effective  Equipe organisée, non jugeant sur effets négatifs de ce type d'accueil  Accueil effectif de familles dans la situation	Conviction ou espoir que cela puisse augmenter les réponses positives aux demandes « urgentes » ou dépannage des parents inscrits.	Crainte que cela induise diminution trop importante du taux d'occupation du MA à certaines période et donc mette en jeu l'obtention des subsides ONE.	Accueillir en formation ou ayant des temps de travail partiels et /ou à horaires variables dans le temps peut augmenter les possibilités d'accueil d'urgence.	
<b>Objectif spécifique 3</b>	Accueillir qualitativement en « urgence », si place disponible, des familles	Une expérience d'accueil vécue comme compliquée et difficile nous a fait comprendre que la mise en place d'un accueil « d'urgence » nécessite	1/Mise en place de temps de concertations préalables à l'accueil, rencontres avec un SAJ, intervenants et	Familles  -----	Temps à nous consacrer  -----	Rencontres menées, souvent dans l'écoute et respect Accueil effectif	Place disponible - Souhait de l'équipe de soutenir toutes les familles - Remise en question possible du côté de	-Idée pour certains membres équipe qu'il y a un accueil très spécifique pour ce type de situations et crainte de ne	Le MA est devenu un réel soutien à la parentalité d'un parent.	

## Crèches

	<p>soutenues par un service d'aide ou de protection de la jeunesse.</p>	<p>beaucoup d'attention et de soin dans les relations et la préparation de l'accueil de ces familles (enfants, parents, services intervenants, P.O du milieu d'accueil et équipe du MA).</p> <p>Ce soin nécessite du temps et ce dernier manque vu le caractère «urgent» de l'accueil.</p> <p>Ce type de situation demande donc une réflexion préalable en équipe et avec les différents intervenants en vue de se sentir aussi « prêt » que faire se peut lors d'une prochaine demande.</p>	<p>familles</p> <p>-----</p> <p>2/ Augmenter, affiner connaissances des fonctionnements et objectifs des services partenaires</p> <p>-----</p> <p>3/ Soutenir l'équipe dans ses questionnements et lever appréhensions</p>	<p>Equipe</p> <p>-----</p> <p>Direction</p> <p>-----</p> <p>Equipe complète</p> <p>-----</p> <p>Direction seule</p> <p>-----</p> <p>Equipe complète</p>	<p>Temps de communication sur évolution des situations</p> <p>Ouverture d'esprit</p> <p>Capacité de remise en perspective de sa vision idéale de la famille</p> <p>Accord de faire démarche professionnalisante</p> <p>Capacité certaine de l'équipe pour la diplomatie</p> <p>-----</p> <p>Temps important pour les rencontres et leur organisation</p> <p>Temps de relations téléphoniques+++</p> <p>Energie+++</p> <p>Temps de réunion</p> <p>Formations Financières</p> <p>-----</p> <p>Lectures formatives et informatives</p> <p>Echanges entre pairs</p> <p>-----</p> <p>Temps réunions</p> <p>Formations Financier</p>	<p>Vécus difficiles partagés en dehors des sections de vie des enfants</p> <p>-----</p> <p>Pas assez de rencontres organisées avec les services (SAJ,õ )</p> <p>Manque de fluidité dans les communications lors de changements ou d'information pertinentes entre ma et services</p> <p>Réunions tenues et craintes partiellement levées</p> <p>Formation non suivie encore</p> <p>-----</p> <p>Meilleur soutien de l'équipe et facilite l'animation des réunions</p> <p>Diminution du stress lié à ce type d'accueil</p> <p>Relativisme +++</p> <p>A questionnements+++</p> <p>-----</p> <p>Tenues de réunions</p> <p>Craintes partiellement levées</p> <p>Formation non suivie par manque de ressources financières et de temps</p>	<p>l'équipe.</p> <p>- Ouverture d'esprit de l'équipe</p> <p>- Temps de travail suffisant de la direction pour apporter tant que faire se peut un soin particulier à ce type d'accueil. (4/5 dont ¼ seulement subsidié !)</p> <p>- Taux d'encadrement important permettant de prendre le temps (ressource essentielle de beaucoup d'actions)</p>	<p>pas être à la hauteur. (Ex : en cas de maltraitance)</p> <p>-Les impératifs à court termes de services SAJ mettant à mal notre image idéale d'un accueil de</p> <p>-----</p> <p>Le caractère obligatoire de l'accueil d'un enfant côté parent est une donnée hyper délicate d'un point de vue relationnel et psychologique. Car cela complique ++ le soutien à la parentalité.</p>		
<p><b>Mise en perspective</b></p>	<p><b>Équipe :</b></p> <p>- Répondre au besoin d'une longue plage horaire est un bien pour l'emploi, mais parfois source de vécu difficile pour l'enfant qui est là plus de 10 heures au sein de la structure.</p>									

## Crèches

	<p>-Réfléchir aux pratiques et à l'organisation de l'accueil est parfois contraignant, mais toujours bénéfique secondairement et reconnu comme tel.</p> <p>-Entamer une démarche professionnalisante est valorisant</p> <p><b>Parents :</b></p> <p>-Satisfaction exprimée régulièrement au sujet de notre souplesse dans les horaires variables</p> <p>- Les familles entourées par SPJ ne sont pas dans une relation de confiance et peuvent dire, parfois durement, leur difficulté d'être obligés, jugés par autrui sur capacité à être parents. Nous sommes alors perçues momentanément en tout cas comme alliées de ce service et non pas le leur. Mais le temps faisant cela a pu les satisfaire en certains points.μ - - Nos temps de réunion les contraignent 1X/mois à venir chercher leur enfant à 18h au lieu de 19h.Des retards ces jours sont fréquentsō Peut-être signe de mécontentement ?</p> <p><b>Partenaire(s) :</b></p> <p>-La contrainte que est l'urgence de l'accueil rigidifie leurs pratiques (SPJ) et nos actions visant la qualité de l'accueil des jeunes enfants leur sont antagonistes.</p> <p>- Il y a un réel travail sur la représentation que l'on peut avoir d'un accueil de qualité et un exercice de mise en balance de ce qui est le moins mal possible pour chaque enfant.</p> <p><b>P.O. :</b></p> <p>- Satisfaction de répondre souvent positivement aux demandes d'accueil.</p> <p>-Accepte coût du taux de encadrement plus que doublé par rapport à obligation ONE et ce en vue de satisfaire les citoyens. (Pas uniquement ceux de la commune)</p>
<p><b>Modifications au projet d'accueil</b></p>	<p>Lors de la prochaine mouture, certains points seront développés : partenariats avec services de aide et protection jeunesse/ notre philosophie de mise en place de l'accueil dit d'urgence, ò</p>
<p><b>Nouveaux objectifs/actions à envisager</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter la qualité de relation entre le MA et les services partenaires (SAJ/ SPJ) si existence d'un partenariat.</li> <li>- Mise en place de ressources temporelle, financière, organisationnelle de formation nous aidant à améliorer la qualité d'accueil de familles entourées par des services comme SAJ, SPJ</li> <li>- Faire intégrer les temps de réunions d'équipe (actuellement 3.5h par mois en dehors temps d'ouverture) dans les temps d'ouverture, MAIS en dehors des temps de présence des enfants. Ce qui veut dire que l'on fermerait pour mener la réunion.</li> </ul>

# Crèches

### 3. Identification : Commune de Légise

#### 1. Identification :

Nom MA	Crèche « Cours d'enfants »	
Type accueil	Crèche	
Capacité d'accueil	24	places
Nombre de jours d'accueil	5 j /sem de 7h à 18h30	jours
Nombre d'emplois créés depuis le début du projet	7	ETP

#### Inscriptions et présences

Années de naissance	
2009	0
2010	0
2011	0
2012	0
2013	8
2014	16
2015	19
2016	10

Nombre d'enfants présents au 01/01/2016	36
Nombre d'enfants entrés sur l'année 2016	20
Nombre d'enfants sortis au cours de l'année 2016	15
Nombre d'enfants porteurs de handicap	0
Nombre d'enfants dont au moins un parent a suivi une formation en 2016	2
Durée min. d'accueil d'un enfant (en nombre de jours ou de demi-jours de présence)	70
Durée max. d'accueil d'un enfant (en nombre de jours ou de demi-jours de présence)	227

**Crèche communale de 24 places qui accueille les enfants du lundi au vendredi de 7h à 18 heures. La crèche pratique l'accueil flexible et est aménagée de plain-pied afin de faciliter l'accueil d'enfants porteurs de handicap.**

- Objectif atteint : **vert**
- Objectif partiellement atteint : **orange**
- Objectif non atteint : **rouge**

Raisons du choix :	Actions menées :	Public visé :	Ressources :	Résultats + « En quoi »	Facilitateurs :	Freins :	Change ments inattend us :	Si c'était à refaire
--------------------	------------------	---------------	--------------	-------------------------	-----------------	----------	----------------------------	----------------------

Objectif général	Porter une attention particulière aux enfants lors d'un changement de cadre de vie.								
<b>Objectif spécifique 1</b>	<p><b>Porter une attention particulière aux enfants qui intègrent notre milieu d'accueil (période de familiarisation).</b></p>	<p>En 2016, notre crèche était ouverte depuis 5 ans. Des observations de vécus et une réflexion en équipe nous avait permis de réfléchir à une meilleure manière de pratiquer en cette matière.</p>	<p>- Renforcer l'investissement de toute l'équipe et des familles pour le moment primordial de la familiarisation, base d'un accueil de qualité</p> <p>- Organisation de réunions de sections toutes les 3 semaines lors desquels tous les enfants sont passés en revue.</p>	<p>Les enfants qui intègrent la crèche, leurs parents et le personnel encadrant.</p>	<p>→ Utilisation systématique de la brochure ONE</p> <p>→ Questionnaire sur les habitudes de l'enfant, son vécu.</p> <p>→ Gratuité des journées de familiarisation, peu importe le nombre</p> <p>→ Nombre de journées (minimum 3) dans un laps de temps défini au cas par cas.</p> <p>→ Participation de la Direction à la formation « Comment mener des réunions d'équipe agréables</p>	<p>Amélioration du bien-être des trois acteurs de l'accueil : l'enfant, le parent et le personnel.</p>	<p>- Les réunions d'équipe qui permettent d'uniformiser les pratiques.</p>	<p>- Le comportement de certains parents qui ne voient pas comme nous, la nécessité de s'investir dans ce processus.</p> <p>- La personne qui se sent parfois envahi par les parents qui participent à la vie de la section.</p>	<p>On continue à porter une attention particulière sur ce temps qui constitue les fondations d'un accueil réussi et de qualité.</p>

## Crèches

					et efficaces »					
<b>Objectif spécifique 2</b>	<b>Porter une attention particulière aux enfants qui passent de la section des « petits » à la section des « moyens/grands »</b>	Depuis l'ouverture de la crèche, une familiarisation n'était envisagée que lors de l'entrée en crèche. Or, nous avons pu nous rendre compte que le passage de section n'était parfois pas anodin pour certains enfants.	- Organisation de réunions de sections toutes les 3 semaines lors desquels tous les enfants sont passés en revue.	Les enfants qui passent de la section des «bébés» à la section des «moyens/grands» et le personnel encadrant.	<p>→ Participation de la Direction à la formation « Comment mener des réunions d'équipe agréables et efficaces ».</p> <p>→ 2 journées de supervision d'équipe externe qui ont fait prendre conscience à l'équipe des besoins des enfants à ce niveau.</p>	Amélioration du bien-être des trois acteurs de l'accueil : l'enfant, le parent et le personnel.	Les réunions d'équipe qui permettent d'uniformiser les pratiques.	Le rythme de la section des grands qui est totalement différent de celui de la section des petits.		Nous considérons que cet objectif est partiellement atteint car il est toujours en cours de réalisation et de questionnement.
<b>Mise en perspective</b>	<p><b>Équipe</b> : très attentive, motivée et concernée puisque toutes les actions menées sont décidées collégalement lors de nos réunions d'équipe.</p> <p><b>Parents</b> : pas de retour spécifique mais un soutien en général face aux actions menées.</p> <p><b>Partenaire(s)</b> : satisfait de l'implication.</p> <p><b>P.O.</b> : soutenant.</p>									
<b>Modifications au projet d'accueil</b>	Non									
<b>Nouveaux objectifs/actions à envisager</b>	L'amélioration de la communication avec les parents et entre les membres de l'équipe.									

## Crèches

### 4. Identification : Commune CPAS/Saint-Léger

Nom MA	Pas à Pas	
Type accueil	Crèche	
Capacité d'accueil	24	places
Nombre de jours d'accueil	5	jours
Nombre d'emplois créés depuis le début du projet	6,25	ETP

### Inscriptions et présences

Années de naissance	
2009	/
2010	/
2011	/
2012	/
2013	12
2014	15
2015	18
2016	6

Nombre d'enfants présents au 01/01/2016	34
Nombre d'enfants entrés sur l'année 2016	17
Nombre d'enfants sortis au cours de l'année 2016	17
Nombre d'enfants porteurs de handicap	/
Nombre d'enfants dont au moins un parent a suivi une formation en 2016	/
Durée min. d'accueil d'un enfant (en nombre de jours ou de demi-jours de présence)	2
Durée max. d'accueil d'un enfant (en nombre de jours ou de demi-jours de présence)	187

### Crèche 24 places gérée par le CPAS et qui accueille les enfants du lundi au vendredi de 7 h à 18 h 30 (accueil flexible)

- Objectif atteint : **vert**
- Objectif partiellement atteint : **orange**
- Objectif non atteint : **rouge**

	Raisons du choix :	Actions menées :	Public visé :	Ressources :	Résultats + « En quoi ? »	Facilitateurs :	Freins :	Changements inattendus :	Si c'était à refaire :	
<b>Objectif général</b>	Le Respect du rythme de l'enfant en milieu d'accueil									
<b>Objectif spécifique 1</b>	Initier les parents au nouveau carnet de vie	Nous voulions réfléchir en équipe sur la manière d'utiliser le carnet de vie.	Réorganisation : - du carnet de vie, - du petit portrait de l'enfant réalisé lors de la première période de familiarisation.  Elaboration de petites étiquettes pour sensibiliser le parent à utiliser/ramener le carnet de vie.	- Les parents - Les enfants - Les accueillantes	Formation ISBW  « Le carnet de vie, créer un lien avec l'enfant et sa famille »	Plus et meilleure observation des enfants de la part des accueillantes.  Plus d'investissement du carnet de la part des professionnelles (description d'une observation par semaine, photos des enfants, dessins des enfants, image du développement moteur collée dans le carnet >> lorsque l'enfant acquiert une nouvelle étape dans son développement, nous y inscrivons la date ).	La participation et la motivation de tout le personnel pour avancer dans une direction commune.	Pas ou peu de changement au niveau de l'implication des parents	La réflexion sur le carnet de vie a débouché sur une mise en place d'un système pour observer chaque enfant au moins une fois sur la semaine.	Formation très concrète et intéressante.  Les effets ont été très concrets.
<b>Objectif spécifique 2</b>	Le respect du rythme de sommeil de chaque enfant	La gestion des siestes devenait de plus en plus problématique pour le personnel : enfants avec des rythmes différents, réveil(s) avec des pleurs, pause du	Participation au dispositif d'accompagnement avec Marthe Toussaint et Kathleen Hennard. Ce dispositif nous aide à travailler cet objectif lors de nos réunions d'équipe. Nous avons repris	Les accueillantes, les enfants, les parents (les sensibiliser pour une meilleure collaboration)	La participation au dispositif d'accompagnement avec Marthe Toussaint, Kathleen Hennard et les MA	Mise en place de petits ajustements : horaire, changements dans les dortoirs, etc.	Motivation et sensibilisation du personnel à travailler cette thématique.	Les demandes des parents qui sont en contradiction avec notre projet. Les réalités des	Ces réflexions ont soulevé d'autres questions (à propos des enfants, de nos pratiques	Processus de réflexion qui prend du temps mais qui vaut la peine d'être réfléchi

## Crèches

		personnel donc moins de personne(s) disponible(s), ò . De plus comment gérer les différentes demandes des parents ? Exemple : demande pour que l'enfant soit réveillé pour telle heure ? >> conflit avec le projet pédagogique.	les différentes étapes du sommeil : la mise au lit, l'endormissement, la surveillance, le réveil, le lever. Réflexion autour des conditions de sommeil idéales et sur les pratiques mises en place dans le MA. Actuellement, nous préparons une réunion d'équipe sur base des références théoriques. Questionner chaque point envisagé comme idéal (poser le pourquoi) et le raccrocher à la théorie.		présents(6). Les réunions d'équipe.		Participation du personnel aux réunions : - du dispositif d'accompagnement - d'équipe	locaux, des temps de travail.	quotidiennes, ò )	
<b>Objectif spécifique 3</b>	<b>Gestion des objets transitionnels des enfants.</b>	Proposition de différentes thématiques en réunion d'équipe : le personnel souhaite aborder cette thématique lors de la prochaine formation (le 29 mai et le 20 juin 2017).	Objectifs de la formation : -« Rendre les accueillantes sensibles aux mécanismes qui peuvent sauvegarder la sécurité interne des enfants. -Leur permettre de s'occuper au mieux des enfants présentant des difficultés comportementales (enfants agressifs, inquiets, ò ) -Rendre les professionnelles attentives à la dynamique de groupe d'enfants et à l'impact de leur positionnement sur les enfants. »	- Les parents - Les enfants - Les accueillantes	Formation ISBW « Comprendre les théories de l'attachement pour mieux accueillir l'enfant en collectivité ».	A voir ò ..	Organisation de la formation au sein de la structure pour toute l'équipe des accueillantes	Thème à aborder, à travailler ò ..	/	/
<b>Mise en perspective</b>	<p><b>Équipe</b> : continuer via les réunions du comité d'accompagnement et les réunions d'équipe à travailler sur le sommeil.</p> <p><b>Parents</b> : après chaque objectif, sensibiliser les parents sur le travail réalisé (oralement, via le projet pédagogique, courrier, ò ). Pour toute demande/question, avoir une ligne de conduite qui a du sens car elle a été réfléchie en équipe.</p> <p><b>Partenaire(s)</b> : /</p> <p><b>P.O.</b> : continuer à soutenir le travail du milieu d'accueil, débloquer du budget pour continuer les formations en interne pour toute l'équipe.</p>									
<b>Modifications au projet d'accueil</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• OBJECTIF 1 : Toutes les modifications de nos pratiques par rapport au carnet de vie ont été transcrites au sein du projet pédagogique.</li> <li>• OBJECTIF 2 : en cours de travail =&gt; pas de modification dans notre projet pédagogique.</li> <li>• OBJECTIF 3 : en projet, et peut-être fera du lien avec l'objectif 2 =&gt; pas de modification dans notre projet pédagogique.</li> </ul>									
<b>Nouveaux objectifs/actions à envisager</b>	<b>Pas de nouveaux objectifs/actions à envisager pour le moment.</b>									

5. Identification : La Tarentelle ASBL

Nom MA	La Tarentelle	
Type accueil	crèche	
Capacité d'accueil	25 (projet)	73 places
Nombre de jours d'accueil	5	jours
Nombre d'emplois créés depuis le début du projet	1	ETP

Inscriptions et présences

Années de naissance	
2009	
2010	
2011	
2012	7
2013	11
2014	14
2015	17
2016	27

Nombre d'enfants présents au 01/01/2016	39
Nombre d'enfants entrés sur l'année 2016	54
Nombre d'enfants sortis au cours de l'année 2016	11
Nombre d'enfants porteurs de handicap	1
Nombre d'enfants dont au moins un parent a suivi une formation en 2016	0
Durée min. d'accueil d'un enfant (en nombre de jours ou de demi-jours de présence)	24
Durée max. d'accueil d'un enfant (en nombre de jours ou de demi-jours de présence)	264

Crèche gérée par une ASBL, La Tarentelle compte au total 73 places d'accueil. La crèche accueille les enfants du lundi au vendredi de 6h30 à 20h 30 sur demande. Elle pratique l'accueil d'urgence et flexible.

- Objectif atteint : **vert**
- Objectif partiellement atteint : **orange**
- Objectif non atteint : **rouge**

	Raisons du choix :	Actions menées :	Public visé :	Ressource :	Résultats + « En quoi »	Facilitateurs :	Freins :	Changements inattendus :	Si c'était à refaire
<b>Objectif général</b>									
<b>Objectif spécifique 1</b>	Réécriture du projet pédagogique	Suite de l'objectif 2015 Travail en supervision étendue sur 2016, (comparer à l'année 2015, les 3 autres sections ont fait partie de la supervision)	L'équipe Les parents	2 superviseurs extérieurs et mobilisation des équipes en journée et en soirée	Une meilleure collaboration entre les équipes Communication meilleur : grâce à la C.N.V. (communication non violente) proposée en supervision.  Une meilleure gestion de la communication entre le bureau et les équipes.  Une autre vision de notre manière de travailler	2 superviseurs extérieurs  Equipes se sont rendues comptent des bénéfices que pouvaient apporter les approches différentes (C.N.V.) rencontrées lors de leurs supervisions	Il faut beaucoup de temps afin de pouvoir retravailler le p.p. car il faut arriver à une harmonisation de nos pratiques et à une cohésion à 30 pers.	Pouvoir se dire les choses dans le respect de chacune et pouvoir dire les choses aux parents (ex : remettre les règles de vie de la crèche ou notre P.P)	Faire plus décrits et de prises de décisions, car les premiers jets ne sont pas encore écrits à ce jour
<b>Objectif spécifique 2</b>	Communiqué avec la C.N.V. en inter-équipe	Suite de l'objectif 2015 Travail en supervision étendue sur 2016, (comparer à l'année 2015, les 3 autres sections ont fait partie de la supervision)	L'équipe et les parents	2 superviseurs extérieurs et mobilisation des équipes en journée et en soirée	Une meilleure collaboration entre les équipes Communication meilleur : grâce à la C.N.V. (communication non violente) proposée en supervision.	2 superviseurs extérieurs  Equipes se sont rendues comptent des bénéfices que pouvaient apporter	Méthode à part entière à apprendre, ce n'est ni innée, ni naturel	Pouvoir se dire les choses dans le respect de chacune et pouvoir dire les choses aux parents (ex : remettre les	Avoir d'autres personnes ressources pour avoir un panel de méthodes

## Crèches

						<p>Une meilleure gestion de la communication entre le bureau et les équipes.</p> <p>Une autre vision de notre manière de travailler</p>	<p>les approches différentes (C.N.V.) rencontrées lors de leurs supervisions</p>	<p>règles de vie de la crèche ou notre P.P)</p>	
<p><b>Mise en perspective</b></p>	<p><b>Équipe</b> : pouvoir communiquer avec le parent si un problème survient et travailler en cohésion pour que chacune travaille en harmonie et puisse réécrire tout notre P.P.</p> <p>Crainte de l'équipe : lenteur de la réécriture du P.P.</p> <p><b>Parents</b> : les parents sont plus à l'écoute des collègues lorsqu'elles rappellent les règles car meilleure communication et donc appliquent le règlement</p> <p><b>Partenaire(s)</b> : collaboration et échanges constructifs, pistes pour réécriture</p> <p><b>P.O.</b> : échange au niveau des difficultés rencontrées</p>								
<p><b>Modifications au projet d'accueil</b></p>	<p>Les modifications sont en discussion avec les équipes (30pers), il nous semble important qu'elles soient les actrices du P.P. pour fournir un travail de qualité</p>								
<p><b>Nouveaux objectifs/actions à envisager</b></p>	<p>Réécriture entière du projet pédagogique discussion de nos pratiques suite à diverses formations (Loczy, une école de civilisation) établir des fiches techniques sur les manières de faire (1er accueil, sommeil, jeux, repas, gestion des conflits, intégration d'enfant porteur de handicap, autonomie de l'enfant) afin que chaque personne qui rejoint notre équipe puisse prendre connaissance de notre manière d'aborder, d'accueillir l'enfant et de travailler avec et pour lui dans le respect de chacun.</p> <p>N.B. : nous sommes toujours en relation avec le Tisserand, le Centre Eclaire et le service d'aide précoce afin de pouvoir accueillir tous les enfants porteurs de handicap</p>								

## Crèches

### 6. Identification : Commune de Vaux-sur-Sûre

Nom MA	De câlins à canailles !	
Type accueil	Crèche	
Capacité d'accueil	42	places
Nombre de jours d'accueil	5	Jours/semaine
Nombre d'emplois créés depuis le début du projet	13	ETP

#### Inscriptions et présences

Années de naissance	
2009	
2010	
2011	
2012	
2013	9
2014	37
2015	20
2016	11

Nombre d'enfants présents au 01/01/2016	59	
Nombre d'enfants entrés sur l'année 2016	28	
Nombre d'enfants sortis au cours de l'année 2016	20	
Nombre d'enfants porteurs de handicap	1	
Nombre d'enfants dont au moins un parent a suivi une formation en 2016	1	
Durée min. d'accueil d'un enfant (en nombre de jours ou de demi-jours de présence)	1,5	3 demi-jours/an
Durée max. d'accueil d'un enfant (en nombre de jours ou de demi-jours de présence)	229	année

**Crèche communale de 42 places accueillant des enfants du lundi au vendredi de 6h30 à 18 heures 30. Le milieu d'accueil propose un accueil flexible et d'urgence.**

- Objectif atteint : **vert**
- Objectif partiellement atteint : **orange**
- Objectif non atteint : **rouge**

	Raisons du choix :	Actions menées :	Public visé :	Ressources :	Résultats + « En quoi »	Facilitateurs :	Freins :	Changements inattendus :	Si c'était à refaire
<b>Objectif général</b>	Permettre aux parents de concilier leurs responsabilités professionnelles (travail, formation, recherche d'emploi, etc.), leurs engagements sociaux et leurs responsabilités parentales. Et cela, en instituant un mode d'accueil qui leur permet de confier leur enfant en toute sérénité et d'être pleinement disponibles, tant psychologiquement que professionnellement, pour leurs occupations professionnelles ou autres								
<b>Objectif spécifique 1</b>	Extension de la capacité d'accueil de 24 à 42 places	<ul style="list-style-type: none"> <li>1°) grande demande. Beaucoup de jeunes couples et/ou jeunes parents se sont installés ces dernières années dans la commune</li> <li>2°) étage du bâtiment totalement libre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Divers aménagements intérieurs</li> <li>Entretiens d'embauche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Enfants</li> <li>Parents</li> </ul>	Recrutement de 4 ETP en plus	<ul style="list-style-type: none"> <li>Capacité maximum très vite atteinte</li> <li>Liste d'attentes apurée</li> </ul>	Très bonne écoute et compréhension du PO dans les moyens à déployer (financiers, humains, matériels, etc.)	/	idem
<b>Objectif spécifique 2</b>	Egalité des chances entre tous les enfants en soutenant l'accueil en urgence et/ou inclusif	Motivation de TOUTE l'équipe à diversifier la prise en charge et à vivre de nouvelles expériences	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accueil en urgence d'une situation SAJ et d'une situation SPJ</li> <li>Accueil d'un enfant porteur d'un handicap</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Enfants</li> <li>Parents</li> <li>Equipe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collaboration avec le SAJ et le SPJ</li> <li>Mise d'une collaboration avec le centre Eclaire qui venait 2x/sem. à la crèche pour des séances de kiné</li> <li>Observations réalisées au sein de la crèche par l'équipe SOS-Enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Motivation par rapport à l'évolution très positive de ces enfants</li> <li>Grand respect du reste du groupe d'enfants par rapport au rythme de l'enfant porteur d'un handicap</li> </ul>	Confiance des instances et des parents	/	Pour les situations SAJ et SPJ, l'équipe a dû gérer l'aspect émotionnel quant aux problématiques rencontrées puis suite au départ précipité de ces deux enfants

## Crèches

<b>Objectif spécifique 3</b>	<p>Par le travail en référence, permettre à l'enfant de vivre un accueil dans la continuité et assurer sa sécurité physique et psychique</p>	<p>Souhait de l'équipe d'avoir une connaissance beaucoup plus approfondie de tous les enfants accueillis</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réflexion et choix en équipe quant à la manière d'appliquer la notion de référence au sein de notre structure</li> <li>Répartition en petits groupes d'enfants/puéricultrice en tenant compte des personnalités des enfants et des parents, des horaires, des affinités déjà créées, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Equipe</li> <li>Enfants</li> <li>Parents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation sur site en équipe de 4 journées sur les thèmes « s'attacher pour mieux se détacher » et « le système de référence : une dynamique d'équipe »</li> <li>Courrier explicatif adressé aux parents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plus grande sérénité du groupe d'enfants</li> <li>Meilleure organisation quotidienne de l'équipe</li> <li>Repères sécurisants pour les enfants et liens beaucoup plus intenses entre les enfants et leur puéricultrice de référence</li> <li>Communication plus aisée avec tous les parents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Motivation de l'équipe</li> <li>Confiance et adhésion des parents au nouveau projet</li> <li>Prise en charge financière de la formation par le PO</li> </ul>	<p>Inclure cette nouvelle façon de travailler dans une organisation déjà bien établie prend du temps et peut effrayer certaines puéricultrices</p>	<p>Les modifications au sein de l'équipe (écartement, départ imprévu) ont entraîné des changements d'horaire et ont nécessité une nouvelle répartition des groupes d'enfants</p>	
<b>Mise en perspective</b>	<p><b>Équipe :</b> 1°) Appliquer la notion de référence à d'autres moments clés de la journée (mise au lit, changes, etc.)</p> <p>2°) création en équipe d'une technique et d'une grille d'observation propre à notre structure et en rapport avec notre fonctionnement en référence</p> <p><b>Parents :</b> évaluation (par ex via un 2<sup>ème</sup> questionnaire par rapport aux nouveaux projets mis en place (principalement depuis l'augmentation de notre capacité d'accueil))</p> <p><b>Partenaire(s) :</b></p> <p><b>P.O. :</b> retours quant aux différents projets mis en place et à venir suite à la formation reçue en équipe et financée entièrement par le PO</p>									
<b>Modifications au projet d'accueil</b>	<p>Changements déjà apportés à notre projet pédagogique</p>									
<b>Nouveaux objectifs/actions à envisager</b>	<p>Inclure dans le travail en référence la notion « observation » et ce dans l'objectif d'approfondir notre connaissance de chaque enfant, et d'objectiver par des observations concrètes et régulières l'évolution et l'épanouissement de l'enfant</p>									

## Synthèse

### Identification

Nombre MA	6	
Type d'accueil	Crèche	
Places d'accueil	164	
Moyenne de jours d'accueil	4,94	par semaine
Nombre d'emplois créés	40,75	ETP

### Inscriptions et présences

Années de naissance	
2009	0
2010	0
2011	0
2012	7
2013	56
2014	114
2015	103
2016	75

Nombre d'enfants présents au 01/01/2016	229
Nombre d'enfants entrés sur l'année 2016	157
Nombre d'enfants sortis au cours de l'année 2016	97
Nombre d'enfants porteurs de handicap	2
Nbre d'enfants dont au moins un parent a suivi 1 formation	4
Moyenne de la durée min.d'accueil d'un enfant (en nombre de jours ou de demi-jours de présence)	17,75
Moyenne de la durée max.d'accueil d'un enfant (en nombre de jours ou de demi-jours de présence)	212,83

### Conclusions :

Pour les six crèches concernées, nous pouvons dire que 16 objectifs sont travaillés pour l'année 2016. Sept d'entre eux sont atteints.

Nous avons relevé quelques facilitateurs décrits par les crèches :

- Personnel dynamique
- Matériel à disposition
- Très bonne écoute et compréhension du PO dans les moyens à déployer (financiers, humains, matériels, etc )
- Soutien de l'ONE
- Crèche proche du domicile
- Ressources nécessaires obtenues
- Souhait de l'équipe de soutenir toutes les familles
- Remise en question possible du côté de l'équipe
- Taux de encadrement important
- Les réunions d'équipe permettent d'uniformiser les pratiques
- Organisation de formation au sein de la structure pour toute l'équipe
- Confiance des instances et des parents etc

Sept autres objectifs sont partiellement atteints avec les difficultés rencontrées suivantes :

- Manque de personnel
- L'aménagement de l'espace doit changer régulièrement
- Bibliothèque pas toujours ouverte les jours et heures qui arrangent le milieu d'accueil
- Les impératifs à court terme de services comme le SAJ mettent à mal l'image d'un accueil de qualité
- Le caractère obligatoire de l'accueil d'un enfant coté parental est une donnée hyper délicate d'un point de vue relationnel et psychologique, car cela implique le soutien à la parentalité
- Les demandes des parents qui sont en contradiction avec le projet
- Inclure une nouvelle façon de travailler dans une organisation déjà bien établie prend du temps et peut effrayer certaines puéricultrices etc

Un objectif n'est pas atteint, il concerne la gestion des objets transitionnels des enfants et un des principaux freins est la difficulté d'organiser la formation au sein de la structure pour toute l'équipe des accueillantes.